



## Scénario Afterres 2050 :

### Quel paysage pour notre terre en 2050 ?

*Pour répondre à la question « Disposerons-nous des surfaces nécessaires pour nourrir la population à l'horizon 2050, alors que nous artificialisons entre 60 à 70 000 hectares de terres tous les ans ? », le Bureau d'études Solagro a élaboré, avec le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, un scénario d'utilisation soutenable des terres en France.*

Qu'il s'agisse du climat, des ressources en eau, de la biodiversité ou des rendements, notre environnement déjà dégradé, va encore changer. Dans un tel contexte, quelles seront les capacités physiques et fonctionnelles de nos agrosystèmes dont les espaces sont contingentés ? En rupture avec les travaux prospectifs qui croient pouvoir considérer comme extensibles les « offres » du milieu terrestre, Afterres 2050 réfléchit à un ajustement réaliste de nos besoins futurs à ces données incompressibles. Il s'agit d'évaluer de manière chiffrée les besoins alimentaires et les besoins non alimentaires et de les croiser dans une stratégie de reconquête urgente de la qualité de notre environnement.

Afterres2050 a été conçu pour répondre à 5 défis quantitatifs, qualitatifs et environnementaux :

- **Défi quantitatif pour la production** : il s'agit de pouvoir alimenter 72 millions d'habitants en France et dans quelques pays voisins. Notre scénario suppose que la France continue à exporter des céréales vers les pays qui, en Europe et dans le bassin méditerranéen, subiront les effets de leur croissance démographique et d'une évolution du climat qui pénalisera leur agriculture. Hors aide alimentaire d'urgence, Afterre considère que chaque peuple du monde doit tendre à se nourrir à partir de son propre sol ;
- **Défi qualitatif** : il s'agit de réduire les problèmes de santé induits par les modes alimentaires actuels (obésité, maladies cardio-vasculaires) ;
- Et d'améliorer la qualité des productions (moins de résidus de pesticides) ;
- **Objectifs environnementaux** : pour stabiliser le climat, et tous secteurs confondus, il s'agit de réduire de 75 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 ;
- Se substituant aux énergies non renouvelables en cours d'épuisement à plus ou moins long terme, il s'agit enfin de déterminer nos potentialités de mobiliser la biomasse renouvelable pour produire de l'énergie et des matériaux.

Sur la base de « curseurs » validés par des experts en santé et nutrition, les modélisations d'Afterres 2050 fixent alors les objectifs de notre feuille de route alimentaire :

- Nous pouvons **diviser par deux le gaspillage des pertes « évitables »**, c'est-à-dire des aliments que l'on jette alors qu'ils sont encore mangeables.
- Nous aurons à **réduire notre surconsommation en protéines en donnant la priorité aux protéines végétales**, moins consommatrice d'espace : selon les cheptels, il faut de 4 à 10 kg de protéines végétales pour produire un kg de protéine animale.
- **Nous réduirons notre apport de calcium par le lait** à 200 mg/j/pers, soit 1 à 2 produits laitiers par jour.

**Couplée avec une généralisation des meilleurs systèmes et pratiques agroécologiques** (agriculture biologique, agriculture intégrée) sur la totalité des terres agricoles, **cette feuille de route nous permet de nourrir la France et quelques pays voisins en 2050.**



Pour parvenir à un tel objectif, une évolution conséquente de la ration et des usages alimentaires sera nécessaire, qui exigera des changements profonds pour le monde agricole. Il faudra accompagner ces changements, **l'enjeu étant de remettre de la complexité dans des systèmes que l'intensification a simplifiés**. Ainsi une parcelle « Afterres » délivre de 4 à 6 « productions » végétales - céréales, fruitiers, bois d'œuvre, engrais verts - contre 1 à 2 aujourd'hui, tandis que les troupeaux ont fortement réduit leurs effectifs.

Autre résultat de première importance : **cette nouvelle utilisation de l'espace libère 4 millions d'ha qui pourront satisfaire les besoins en production de biomasse** pour l'énergie, la chimie verte ou les matériaux de construction.

En revanche, **les émissions de gaz à effet de serre de la filière agricole et alimentaire sont divisées par 2** et non par 4. Ce résultat est toutefois conforme à la feuille de route sur l'économie à faible intensité carbone de la Commission Européenne, qui projette une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 42 à 49 % pour les agricultures européennes.

**Perspectives.** Afterres 2050 travaille actuellement à décliner, région par région, la diversité des agricultures qui permettront de donner réalité aux territoires soutenable de demain.